

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 5 MARS 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu les articles R. 2194-1, R2194-5 et R2194-7 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 17 - clause de réexamen du Cahier des Clauses Administratives Particulières, autorisant la prolongation du terme du marché dans le cas d'un aléa imprévisible au moment du lancement de la procédure;
- Vu le marché n° 2022220035 pour l'Aménagement de la route des Eyssagnières Section sud de la rocade de gap - Réalisation des dossiers d'autorisations administratives et environnementales conclu avec la société SEGIC INGENIERIE (06200 NICE) mandataire solidaire du groupement conjoint et notifié le 17/03/2022 pour un montant maximum de 250 000 € HT et pour une durée de 48 mois;
- Vu la nécessité de prolonger le marché de 12 mois afin de permettre au titulaire d'effectuer des compléments sur les études qu'il a déjà réalisées, et ce sur demande des services de l'Etat;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n° 1 pour acter ces modifications.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un avenant n°1 avec la société SEGIC INGENIERIE (06200 NICE) mandataire solidaire du groupement conjoint pour le marché n° 2022220035, afin de prolonger le marché jusqu'au 16 mars 2027.

Cette prolongation est rendue indispensable par le fait que lors de l'exécution du marché, de nombreuses études supplémentaires ont été nécessaires pour répondre aux demandes des services instructeurs :

- Etudes complémentaires sur les zones humides,
- Etudes complémentaires sur la loi sur l'eau,
- Procédures complémentaires sur les procédures d'alignements d'arbres,
- Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale,
- Mémoire en réponse à l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature,
- Mémoire en réponse aux avis suite à la concertation interservices.

En date du 27 février 2026, une réunion a eu lieu avec la DREAL PACA pour compléter le dossier sur les dérogations espèces protégées.

L'ensemble de ces demandes ont nécessité des prestations complémentaires et des délais de réalisation qui n'étaient pas prévisibles.

De plus, les dossiers d'autorisation ont été déposés le 1er aout 2024 et l'instruction n'est toujours pas terminée.

Article 2:

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Article 3:

Monsieur Le Directeur Général Des Services Techniques et Monsieur le Directeur de la voirie sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 5 MARS 2026

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 09/03/26
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2026_03_135
Objet :	avenant N°1 marché n°2022220035 pour l'Aménagement de la route des Eyssagnières Section sud de la rocade de gap - Réalisation des dossiers d'autorisations administratives et environnementales conclu avec la société SEGIC INGENIERIE (06200 NICE) mandataire solidaire du groupement conjoint et notifié le 17/03/2022 pour un montant maximum de 250 000 ? HT et pour une durée de 48 mois
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20260305-D2026_03_135-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20260305-D2026_03_135-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_18512.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260305-D2026_03_135-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 mars 2026 à 16h42min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 mars 2026 à 16h43min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 mars 2026 à 16h43min13s	Transmis au MI

